

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi ouvrant au Budget de la Dette Publique, pour l'exercice 1844, un crédit de 3,860,865 fr. 29 c.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présens et à venir, Salut :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Il est ouvert au Budget de la Dette Publique, pour l'exercice 1844, un crédit de *trois millions huit cent soixante mille huit cent soixante-cinq francs vingt-neuf centimes* (fr. 3,860,865 29 c.), à répartir ainsi qu'il suit :

CHAPITRE PREMIER.

Service de la dette.

ART. 24. Intérêts du 1^{er} novembre au 31 décemb. 1844, du capital nominal de 95,722,000 francs, converti en rentes 4 1/2 p. c., 1^{re} série, avec jouissance du 1^{er} novembre 1844, en vertu de la loi du 21 mars 1844 (B. O., n^o 42), fr.

717,945 »

Dotation de l'amortissement dudit fonds pendant la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 1844, 1 p. c. du capital nominal, pour 2 mois.

159,536 66

877,481 66

ART. 25. Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même fonds, pendant les mois de novembre et de déc. 1844, à 15,000 fr. l'an.

2,500 »

879,981 66

A reporter fr. 879,981 66

A reporter . . . fr. 879,951 66

ART. 26. Intérêts du 1 ^{er} mai au 31 décembre 1844, du ca- pital nominal de l'emprunt de 84,656,000 fr., à 4 1/2 p. c., créé en vertu de la loi du 22 mars 1844 (B. O., n° 44), ci. fr. 2,559,680 »		
Dotation de l'amortissement de cet emprunt pendant la pé- riode du 1 ^{er} mai au 31 décem- bre 1844, 1/2 p. c. du capital nominal, pour huit mois.	282,186 67	} 2,821,866 67
ART. 27. Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement du susdit em- prunt, pendant les mois de mai à décembre 1844, à 13,000 fr. l'an		
ART. 28. Bonification de 1/4 p. c. de commission accor- dée aux banquiers, agents de change, courtiers, agents d'af- faires ou commissionnaires qui ont souscrit à cet emprunt.		124,925 29
ART. 29. Escompte accordé à la banque de Belgique sur le paiement par anticipation de 1,500 titres de 1,000 francs chacun, appartenant à la caisse d'épargne		25,455 »
		<hr/> Fr. 3,860,865 29 <hr/>

Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 3 Décembre 1844.

Les Secrétaires,
(Signés) DE RENESSE.
H. M. HUVENERS.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) LIEDTS.